

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages
École : FÉLIX-LECLERC
Maternelle 4 ans (handicapés)
Année scolaire 2020-2021

Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication acheminée à la maison par votre enfant le 16 novembre 2020. ➤ Rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous (19 ou 20 novembre 2020).
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 30 août au 22 décembre 2020. ➤ Bulletin déposé sur le Portail parents au plus tard le 22 janvier 2021. Vous serez avisés par courriel.
Rencontre de parents sur rendez-vous
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mi-avril (date à déterminer)
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 7 janvier 2021 au 22 juin 2021. ➤ Bulletin déposé sur le Portail parents au plus tard le 10 juillet 2021. Vous serez avisés par courriel.

Maternelle 4 ans (handicapés)

Dans chacune des compétences, des tâches permettant de vérifier l'acquisition et le développement des connaissances seront proposées aux élèves. Le tableau ci-dessous présente les compétences évaluées ainsi que les modalités pour les développer et soutenir l'évaluation.

Compétence	Composantes	Bulletin	
		1	2
Se développer sur le plan sensoriel et moteur	Technique de relaxation, activités de motricité globale et fine, bricolages, manipulations, jeux au gymnase, parcours, jeux sensoriels.	x	x
Développer sa personnalité	Enseignement explicite et stratégies des diverses habiletés nécessaires pour répondre aux besoins de base, modelage.	x	x
Entrer en relation avec les autres	Activités d'habiletés sociales, modelage, jeux.	x	x

Compétence	Composantes	Bulletin	
		1	2
Communiquer oralement	Modelage, jeux de langage, enseignement explicite des prérequis à la communication, causerie, histoires.	x	x
Se familiariser avec son environnement	Projets, manipulations, activités de d'exploration et de découvertes.	x	x

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacun des bulletins, un espace est réservé pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- les annotations dans l'agenda scolaire,
- les appels téléphoniques,
- les travaux du portfolio.

En raison du décret modifiant le Régime pédagogique étant donné le contexte de la pandémie actuelle, plusieurs changements sont apportés à l'égard de l'évaluation des apprentissages.

Les résultats se baseront sur des preuves d'apprentissages pertinentes et variées (observations, conversations ou productions d'élèves), choisies en fonction des particularités des disciplines. Elles seront analysées au regard des critères d'évaluation précisés dans les cadres d'évaluation. En tout temps, les résultats s'appuieront sur le jugement professionnel des enseignants.

En plus des bulletins, l'école utilise également différents moyens de communication vous permettant de suivre le cheminement scolaire de votre enfant en fonction de ses besoins : le dossier d'apprentissage, les rencontres de parents, l'agenda, les commentaires sur les travaux, les appels téléphoniques, les auto-évaluations, etc.

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à nous consulter. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Emmanuelle Dagenais
Directrice p.i.